

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet
Le Nay - Técou
BP 80133
81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public territorial

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Objet du marché :

Services d'assurance pour la communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Code NUTS : FRJ27

lot n°1 : CPV principal : 66515000-3 Services d'assurance dommages ou pertes.

lot n°2 : CPV principal : 66516000-0 Services d'assurance responsabilité civile.

lot n°3 : CPV principal : 66514110-0 Services d'assurance de véhicules à moteur.

lot n°4 : CPV principal : 66513000-9 Services d'assurance défense et recours et service d'assurance tous risques chantier.

lot n°5 : CPV principal : 66513000-9 Services d'assurance défense et recours et service d'assurance tous risques chantier.

Procédure : Appel d'offres ouvert - articles R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique

Dévolution en marchés séparés

Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes

Lot 3 : assurance des véhicules à moteur et des risques annexes

Lot 4 : assurance de la protection juridique de la collectivité

Lot 5 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

Variantes :

Les variantes à l'initiative du soumissionnaire ne sont pas autorisées.

Descriptif des variantes exigées :

Lot n°2 : Assurances des responsabilités et risques annexes

Variante exigée n°1 : Risques Environnementaux

Lot n°3 : Assurances des véhicules à moteur et risques annexes

Variante exigée n°1 : Bris de machine

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Durée

La date de commencement d'exécution des prestations est le : 01/01/2022

Durée : 48 Mois

Interdiction de soumissionner

L'acheteur, en vertu des articles L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique, peut exclure les candidatures se trouvant dans les situations qui y sont décrites, en particulier dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 7 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre qu'il a pris les mesures nécessaires pour corriger les manquements qui lui sont reprochés et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation du marché public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché public antérieur.

Présentation de candidature :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

- **Capacité économique et financière :**
- Autorisation d'indiquer en lieu et place le chiffre d'affaires moyen spécifique pour le nombre d'exercices requis.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 45 %.
2. Critère Valeur technique pondéré à 55 %.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 21-12-AOS

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/06/2021

Date limite de réception des offres : 06/09/2021 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

• pour les renseignements d'ordre administratif :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet - Service Achats commande publique

Correspondant : Mme Isabelle GACHET

Adresse : Le Nay- -Técou

BP80133

81604 GAILLAC Cedex

Courriel : marches.publics@gaillac-graulhet.fr

Adresse Internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

: pour les renseignements d'ordre technique :

Mme Ingrid KUNTER PAPEIX - Téléphone : 05.63.83.61.66 - Courriel : ingrid.kunter-papeix@gaillac-graulhet.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr